FORMATION RÉGLEMENTATION EN SANTÉ ET

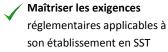
SECURITÉ AU TRAVAIL (SST)



A TITRE D'EXEMPLE : PROGRAMME SUR MESURE QUI SERA ADAPTE EN FONCTION DE LA DEMANDE DU CLIENT

Objectifs pédagogiques :

A l'issu de la formation le stagiaire sera capable de :



Connaître le rôle des acteurs
en santé-sécurité dans la
mise en œuvre de la
réglementation

Assurer un suivi efficace des obligations administratives et périodiques

Se constituer son référentiel réglementaire



Public et prérequis :

- Chefs d'établissement, DRH,
 Chargés de sécurité, ...
- ♦ Aucun prérequis
- ♦ 4 à 12 personnes / session

Modalités techniques et pédagogiques :

 Vidéo projecteur, vidéos, ordinateur, logiciels

Animateur :

- Consultant et formateur en OSE. IPRP
- Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centre de formation sur cette thématique



Date et lieu:

◆ Intra : Nous consulter◆ Inter : Consulter iCi

Contenu de la formation

Textes, directives, normes de sécurité

Hiérarchie des textes

Conséquences des directives européennes sur la réglementation française

Normes et règles des assurances

Le rôle et les missions des acteurs internes et externes

Acteurs internes : chargé de sécurité, le rôle du référent sécurité, CHSCT (pouvoir, expertise...)

Interventions et contrôle du service de santé au travail

Services prévention des CARSAT

Les obligations fondamentales

Evaluation des risques et mise à jour du document unique

Evolutions de la législation en matière de risques : harcèlements, violence, risques psychosociaux, addictions, TMS, pénibilité...

Protections collectives: aménagement des locaux, conditions de travail, machines et appareils, incendie et explosion, substances dangereuses, organisation des secours

Protection individuelle : visite médicale, aptitude au poste, formation à la sécurité, travailleurs temporaires, équipements de travail (EPI)

Mettre en pratique la réglementation

Organisation de la prévention et rôle de chacun Interdictions et limitations d'emploi de certains travailleurs pour certains travaux ou produits Conformité et état de sécurité des moyens Mesures à prendre dans les situations à risque

Mesurer les conséquences juridiques

Procédure de danger grave et imminent des représentants du personnel

Principe de la réparation en matière d'accident du travail et de maladie professionnelle

Responsabilités civile et pénale en cas d'infraction, en cas d'atteinte à la personne physique.

Délégation de pouvoirs

Recenser les obligations spécifiques à son

3 jours (21 heures)

Aménagement des lieux de travail

Prévention des risques particuliers et nouveaux risques (risques chimiques et CMR, nanomatériaux, RPS, addictions)

Pénibilité au travail

établissement

Sécurité des équipements et matériels

EPI spécifiques et appropriés

Formation sécurité

Travailleurs temporaires

Entreprises extérieures (plans de prévention, protocoles...)

Risques liés aux chantiers (bâtiment et génie civil)

Organisation des secours

Situation dangereuse et accident

Cas pratiques: à partir de situations concrètes, analyser des écarts d'application de la réglementation et proposer des mesures correctives

Maîtriser les mesures obligatoires à prendre pour se mettre en conformité

La conformité des documents et formalités en sécurité : document unique, déclarations obligatoires, registres...

Contrôles, vérifications périodiques et gestion des rapports

Cas pratique

Etablir son référentiel réglementaire

Méthodologie de mise en œuvre Savoir synthétiser les résultats

Organiser sa veille juridique (modalités pratiques et outils)

Cas pratique: méthodologie de mise en œuvre de son référentiel avec identification des textes applicables à ses activités

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les +++ de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an. Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.

Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.

Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.

Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite 2 mois, 3 mois ou 4 mois avant la session.

Nous contacter pour les tarifs.

Renseignement et inscription: Tél: 02.41.34.18.04 Fax: 09.82.63.29.33 E-mail: contact@be-in-qse.fr Site: www.be-in-qse.fr